



Cœur de Béarn

Depuis mai 2007, l'Office du Tourisme, Cœur de Béarn se tient à votre disposition pour préparer **vos séjours, un week-end, etc.**

Il vous accueille au 58 Rue du Commerce à Monein.

Contact : 05 59 12 30 40

Mail : contact@coeurdebearn.com

Etablissement public industriel et commercial porté par le Syndicat Mixte du Pays de Lacq, il intervient sur le territoire des Communautés de Communes d'Arthez-de-Béarn, de Lacq, de Lagor et de Monein.

Pour découvrir les trésors cachés de notre territoire, vous pouvez vous connecter sur le site [w
www.coeurdebearn.com](http://www.coeurdebearn.com)

L'office de tourisme, Cœur de Béarn est ouvert toute l'année :



Détail des horaires :

Période d'hiver du 01/11 au 31/03 :

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le mercredi jusqu'à 18h

Période de printemps du 01/04 au 15/06 et du 15/09 au 31/10 :

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Période d'été du 15/06 au 15/09 :

Du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h, dimanches et jours fériés de 15h à 19h

Les services proposés :

- Référencement complet de l'offre touristique du Cœur de Béarn : hébergements, patrimoine, gastronomie, artisans...
- Informations touristiques sur le Béarn et le Pays Basque,
- Informations sur les animations et spectacles en Béarn,
- Espace boutique de livres et de souvenirs,
- Billetterie de nombreux spectacles,
- Organisation de circuits et séjours pour groupes et individuels,
- Conseil aux porteurs de projets touristiques,
- Visites guidées de l'église Saint Girons, aux horaires suivants :
- Période d'hiver du 16/10 au 14/04 : les mercredis et samedis à 16h. **Sauf jours fériés,**
- Période de printemps du 14/04 au 30/06 et du 21/09 au 15/10 : Les mardis, jeudis et vendredis à 16h, les mercredis et samedis à 15h et 17h.

Sauf jours fériés : 1, 8, 29 mai et 9 juin

.
- Période d'été du 01/07 au 20/09 : tous les jours à 11h, 15h et 17h. Les dimanches et jours fériés à 15h et 17h.

Accueil groupes toute l'année sur réservation. Tenir compte des offices religieux (mariages, obsèques...) après **renseignements à l'office de tourisme**

.
Durée totale de la visite : 1h15